



Publié sur REEA (<http://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > Les déchets verts : laissons-les sur place !

---

## Les déchets verts : laissons-les sur place !

15

3, rue du Mas  
63270  
YRONDE ET BURON

---

Pierre  
FELTZ  
0649371463  
[p.feltz@orange.fr](mailto:p.feltz@orange.fr) <sup>[1]</sup>

---

[Pierre FELTZ](#) <sup>[2]</sup>  
Adhérent CREEA

### Participants:

[Adulte](#) <sup>[3]</sup>

### Thème:

[Biodiversité](#) <sup>[4]</sup>

[Déchet](#) <sup>[5]</sup>

[Développement Durable](#) <sup>[6]</sup>

[Environnement - Généralités](#) <sup>[7]</sup>

[Jardins](#) <sup>[8]</sup>

[Nature - Patrimoine naturel](#) <sup>[9]</sup>

[Santé Environnement](#) <sup>[10]</sup>

### Dates:

Lundi 5 Octobre 2020 - Mercredi 7 Octobre 2020

### Lieu:

Gîte de groupe de La Tronchère 63500 AULHAT-FLAT

### Inscription et tarifs:

Coût 3 jours

Formation + repas midi : 720 €

Formation + pension complète : 820 €

Particuliers : nous consulter

### Date d'échéance d'inscription:

Mercredi 30 Septembre 2020

### Objectifs:

- Connaître les principaux outils de gestion des déchets verts disponibles pour les particuliers et professionnels (typologie, modalités de fonctionnement, intérêts et limites).
- Identifier les différents types de déchets verts, leurs caractéristiques physiques et gisements (qualitatif / quantitatif).
- Maîtriser les techniques de gestion sur place des déchets verts (tonte mulching, terreau et compost, broyages, paillages, végétaux à croissance lente, haies sèches, etc.).

- Adapter son discours aux différentes formes de transmission (stand, animation, etc.) et de public (particuliers, professionnels, agents d'espaces verts).
- Acquérir des connaissances techniques en jardinage « Zéro déchet ».
- Connaître la réglementation en matière de gestion des déchets verts (stockage, transports, utilisation des outils).

## Contenu:

### Jour 1

Contexte, enjeux et perspectives de la gestion des déchets verts en France.

La réglementation en matière de gestion des déchets verts : brûlage, gros producteurs, espaces de stockage, usage des produits transformés (compost, broyat).

Particuliers, entreprises, collectivités : typologie des déchets, caractéristiques physiques, gisements et pratiques.

Gestion des déchets verts au sein d'une collectivité (mairie, communauté de commune) : qui fait quoi, cadre professionnel, outils et moyens mis à disposition.

Un jardin zéro déchet : visite, mise en situation professionnelle et exercices pratiques au jardin d'Yronde et Buron.

### Jour 2

Visites de sites (dans un rayon de 30km du lieu de formation) ; outils et techniques mis en place au sein des collectivités et entreprises :

- Compostage des tontes par épandeur agricole adapté
- Plateforme communale de broyage (ouvertes aux habitants)
- Gestion des déchets verts de cimetière
- Tonte mulching
- Adaptation des outils usuels de gestion des espaces verts pour une gestion locale et un retour à la terre des déchets verts
- Compostage des déchets verts en ESAT.

Connaissance des processus de dégradation des différentes formes de matières organiques, impact sur les sols et sur les activités humaines (dimension économique et écologique).

### Jour 3

Du diagnostic à la mise en place : comment construire un projet global de gestion-prévention des déchets verts.

Les différentes situations de transmission : de l'information à la formation, comment se préparer et être en phase avec les attendus du public et les objectifs fixés.

La place de l'animateur : posture, discours et techniques d'animation.

Etude de cas à partir des situations professionnelles des participants.

## En image:



[11]

- [Aide](#)
  - [Plan du site](#)
  - [Contact](#)
- 

**URL source:** <http://ree-auvergne.org/formation/les-dechets-verts-laissons-les-sur-place-0>

#### Liens

[1] <mailto:p.feltz@orange.fr>

[2] <https://pierrefeltz.org/>

[3] <http://ree-auvergne.org/participants/adulte>

[4] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/biodiversit%C3%A9>

[5] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/d%C3%A9chet>

[6] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/d%C3%A9veloppement-durable>

[7] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/environnement-g%C3%A9n%C3%A9ralit%C3%A9s>

[8] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/jardins>

[9] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/nature-patrimoine-naturel>

[10] <http://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/sant%C3%A9-environnement>

[11] [http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default\\_images/default-no-image\\_1.png?itok=8eBGWcG-&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic](http://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/default_images/default-no-image_1.png?itok=8eBGWcG-&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)